

Au sommaire

- Habert du Mousset
- CMJ - Parcours découverte en Forêt
- Finances
- PLU - Enquête publique
- Eau : services en ligne
- Co-voiturage
- Chauffage
- Inauguration de l'école - préau - bibliothèque
- Bibliothécaire
- Tous en transition



Chères habitantes, chers habitants de Sainte-Agnès,

Le mandat que vous nous avez confié en 2014 est bientôt révolu. Notre travail au service de la commune a été intense et nous avons véritablement fait de notre mieux. C'est une grande aventure humaine qui mérite d'être vécue par chacun quand on peut se rendre disponible.

Le PLU est en voie de finalisation et l'enquête publique, conduite par le commissaire enquêteur, est ouverte depuis le 3 décembre. La dernière session pour recevoir vos questions et vos remarques sera le 3 janvier de 13h30 à 17h en mairie de Sainte-Agnès.

Nous avons pu vivre une belle journée festive le 29 juin dernier, en associant les énergies de nos deux villages avec l'APESAM, la MJC, les Pompiers et les deux communes.

A la rentrée scolaire, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle employée du restaurant scolaire, Céline Scaringella, une nouvelle bibliothécaire, Marion Buschini, ainsi qu'une nouvelle enseignante, Myriam Fortelle qui vient s'associer à Véronique Dussy - Lachaud, directrice d'école.

Nous devons également souligner le succès de la journée « découverte de la forêt communale », organisée fin septembre par le conseil municipal des jeunes sur le secteur de Pré-Marcel.

Un peu moins réjouissant : nous avons dû faire face, juste avant l'été, à une importante fuite du circuit chauffage

qui alimente l'église, l'école et la Mairie. Puisque cela ne suffisait pas, nous avons eu à déplorer une opération de sabotage sur les travaux en cours qui a entraîné un surcoût et un dépôt de plainte en gendarmerie. Cette dépense imprévue nous a contraint à différer les travaux d'aménagement de sécurité des routes des hameaux qui auraient dû démarrer cet automne.

En cette fin d'année, malgré les dépenses d'investissement École-Préau-Bibliothèque qui étaient nécessaires au confort des enfants, des enseignantes et des usagers de la bibliothèque et pour la mise en conformité de l'accessibilité, le budget de la commune reste sain et à l'équilibre.

Ce mois de décembre aura été marqué par le repas de Noël des anciens qui a eu lieu le 8 décembre dernier à la Salle des Fêtes de St Mury et qui comme chaque année, a réuni nos deux villages.

Bravo également à l'Association des parents d'élèves, l'APESAM, et aux institutrices qui ont organisé ce samedi 14 décembre, un magnifique Marché de Noël !

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches et à vos amis, de joyeuses fêtes de fin d'année.

*Alain Rimet
et le conseil municipal*

Dans la forêt

Le bois est vendu !

Le plan d'aménagement forestier, proposé par l'ONF, fixe une programmation annuelle de coupes de bois pour la commune. Il était donc prévu pour 2019 une parcelle à la coupe avec une estimation de revenus autour de 26000€ de vente du bois. Fin juin ce bois n'était toujours pas vendu, et nous étions un peu inquiets. Début juillet une tempête a mis par terre beaucoup de bois en Savoie. Ces chablis étant à écouler en priorité, la vente de notre bois restait en suspend. Or le revenu du bois est un apport financier sur lequel nous comptons pour l'équilibre du budget communale. Nous avons fait entendre nos arguments auprès des responsables départementaux durant l'été. La vente de bois «sur pied » aux enchères du mois de septembre nous a été favorable. Il s'est heureusement vendu et qui plus est, au prix escompté de 26081€.

Le Habert du Mousset

Depuis septembre dernier, nous travaillons au projet de réhabilitation du Habert du Mousset. Dans le cadre de l'amélioration pastorale des subventions importantes peuvent être obtenues auprès de la Région et de l'Europe, soit 70% des sommes engagées. Or pour le confort des bergers qui passent avec leur troupeau la saison d'alpage entre Jean Collet, le Lac Blanc et le Mousset il était important d'améliorer les condi-

tions d'hébergement sur la zone Habert du Mousset. L'entreprise Alpibois a été retenue pour ces travaux et a donné entière satisfaction, tant dans les délais, que la qualité du travail et la sympathie de l'équipe. La toiture a été refaite, ainsi que les équipements de collecte des eaux, les ouvertures changées pour apporter plus de lumière, l'isolation et fermeture de la partie « nuit » en mezzanine faite ainsi que la pose d'un poêle neuf, les menuiseries de table, des bancs et des étagères pour équiper le bas. A l'arrière du Habert, deux équipes de bénévoles de la commune ont charriés des pierres et monté les murs d'un abris dont la couverture reste à terminer. Nous en profitons pour remercier ces « bras » volontaires !

Conformément à l'engagement pris lors du dépôt du dossier auprès de la FAI (fédération des alpages de l'Isère), ce Habert est à destination unique des bergers lors de la saison d'alpage. Des photos sont postées sur le site de la mairie.

CMJ : succès du «parcours découverte de la forêt»

Les jeunes du CMJ peuvent être fiers de la journée d'animation « découverte de la forêt de montagne » qu'ils ont proposé le dimanche 25 septembre. Une centaine de personnes sont venues à Pré Marcel pour l'événement et 78 se sont lancées dans le parcours, âgés de 3 à 80 ans ! Ils ont marché à travers la forêt, muni d'un questionnaire pour découvrir à chaque étape, des choses à observer, à lire, à écouter, à mesurer, à sentir.

Beaucoup d'entre eux nous ont dit avoir appris des choses et ont apprécié cette journée. Le petit livre d'or en témoigne. La présence de l'ONF et des « sylviculteurs de Belledonne » était pour les jeunes une marque de confiance et de reconnaissance de leur travail. L'ensemble des panneaux, dont la réalisation graphique a été faite par un jeune de la commune, stagiaire en DUT Information-communication, pourront être réutilisés évidemment.

C'est déjà le cas d'ailleurs : ils ont été exposés lors de la projection du film « le temps des forêts » le samedi 9 novembre à St Mury. Les enseignantes ont imaginé également une sortie thématique avec leurs élèves et leurs correspondants à la belle saison.

Une courte vidéo qui présente le sentier a été réalisée si certains veulent la visionner, elle est sur le site de la mairie.



Coté finances,

les derniers mois ont été marqués par la finalisation du projet «Préau- PMR Ecole, Bibliothèque et aménagement des abords», engagé fin 2018. Projet ambitieux car le redressement de notre budget est encore récent, mais modeste cependant en regard des 3 millions investis au début des années 2000.

Le coût des travaux aura été de 369 000 € TTC, financés ainsi :

- Emprunt de 180 000 € sur 20 ans
- Subventions 104 000 €, dont 10 000 euros de subventions complémentaires au titre la bibliothèque
- Remboursement de TVA 40 000 €
- Autofinancement de 45 000 €

Dans l'attente de l'encaissement des subventions et de la TVA, un prêt relais de 132 000 € a été mis en place. Celui-ci sera remboursé partiellement par anticipation dès le début d'année 2020, car déjà 92 000 € de subventions ont été perçues grâce à la qualité du montage des dossiers.

Nous avons dû faire face à des aléas exceptionnels de glissement de terrain et de vétusté du réseau d'eau pluviale du parking de la mairie. Ces travaux ont engendré un surcoût de 17 000 €.

Le budget de fonctionnement 2019 sera équilibré et couvrira les emprunts.

Si les charges de personnel restent bien maîtrisées autour de 180 000 € contre 231 000 € en 2013, les charges à caractère général sont plus lourdes que prévu, en particulier les charges d'entretien du chauffage qui pèsent pour 18 000 €, alourdies par les actes de vandalisme.

Les charges liées au bois sont à hauteur de 26 000 € et sont compensées par des recettes de 57 000 €, dont une vente exceptionnelle que nous avons su concrétiser en septembre pour 26 000 €.

Les impôts et dotations de la Communauté de Commune Le Grésivaudan (CCG) s'annoncent stables mais notre budget est toujours pénalisé par la quasi disparition de la dotation forfaitaire de l'état (3 700 € contre 56 000 € en 2013). Fort heureusement le transfert du budget de l'eau à la CCG allège nos dépenses de 45 000 € par an. A ce propos, nous avons pu résoudre un litige que nous avions avec la CCG concernant un prêt intitulé « Pico-Centrale » et que la CCG refusait de reprendre dans le cadre du transfert du budget de l'eau. Nous avons pu démontrer comptablement que ce prêt avait bien financé des captages. La reprise de cet emprunt par la CCG nous a permis d'économiser une charge de 15 000 € par an jusqu'en 2024.

Le poids des remboursements d'emprunts annuels reste élevé jusqu'en 2024, à environ 73 000 € par an dont 10 000 € pour le nouvel emprunt. Nous restons vigilants au maintien et au renforcement de notre trésorerie au-delà du seuil de 50 000 € que nous avons fixé en début de mandat.

PLU et enquête publique...

Depuis cinq années le bureau d'étude BDA conduit la réflexion avec les élus, en lien avec les personnes publiques associées (PPA) et en concertation avec la population.

Alors pourquoi un PLU ?

Tout d'abord la loi ALUR a rendu caduc le plan d'occupation des sols (POS).

Ensuite la richesse environnementale et paysagère de notre territoire mérite bien un diagnostic détaillé pour faire émerger ses nombreux atouts mais également ses faiblesses. L'objectif est de qualifier les caractéristiques de notre commune et de les inscrire dans un document réglementaire afin de les préserver et de mieux les transmettre.

Une Carte Communale ne permet pas cela.

Vous avez vu apparaître début novembre des affiches jaunes dans les hameaux, comme vous avez pu lire dans la presse les annonces de l'enquête publique.

Nous vous invitons à venir rencontrer le commissaire enquêteur pour échanger et mieux comprendre ce dossier complet et complexe.

A la suite de l'enquête publique, le commissaire enquêteur remettra à la commune son rapport début février.

Après une analyse détaillée des remarques par notre bureau d'étude Bda, le Conseil municipal approuvera le PLU complet. Il deviendra alors opérationnel.

Ce document disponible sur le site de la mairie, marquera une étape importante dans l'aménagement futur de notre commune. Je vous invite à le partager.



Eau : service en ligne

La communauté de communes vient de mettre en place sur internet (eaux.le-gresivaudan.fr/wp/home.action), un espace abonnés permettant aux usagers de suivre leur consommation, de gérer leurs abonnements, de relever leurs compteurs, de consulter et payer leurs factures ou encore de poser une question, faire une réclamation et enfin demander une intervention technique.

Cet outil vient compléter le site internet de la communauté de communes où tous les habitants du Grésivaudan peuvent retrouver les numéros utiles et d'urgence, les documents réglementaires, des bonnes pratiques et des actualités et alertes.

Participez aux Conseils Municipaux !

Dates affichées en mairie et sur le site de la mairie.

✓ Conseils Municipaux

Extrait des délibérations. Retrouvez l'intégralité des délibérations sur www.sainte-agnes.fr rubrique **Documents - Délibérations**.

Conseil du 10 juillet 2019

- Arrêt PLU : après rappel des objectifs initiaux de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ainsi que les grandes orientations du document de Projet d'Aménagement et de Développement Durable, il est rappelé que la loi prévoit que le PLU doit faire l'objet d'une concertation associant l'ensemble de la population et toute personne concernée. Les réunions avec les agriculteurs, les trois réunions publiques, les deux ateliers-balades avec les habitants ainsi que les registres mis à disposition du public sont décrites dans le détail. La délibération arrête le bilan de la concertation, le projet de Plan Local d'Urbanisme et soumet pour avis le projet arrêté aux personnes publiques associées, aux communes limitrophe et établissements publics de coopération intercommunale.
- Sécurité routière : Signalisation par peinture au sol pour la sécurité des piétons et des véhicules notamment au niveau de arrêt de bus à la Bourgeat, la Ville, le Mollard, le Grand Joly et la Gorge pour un montant de 8000€ TTC.

Conseil du 28 août 2019

- Contrat de maintenance informatique : pour les ordinateurs de la mairie à hauteur de 304€ HT annuel et 825€ HT pour l'installation d'une messagerie sur le compte OVH de la commune.
- Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité : adoption du service de télétransmission. Ce service permet de transmettre aux représentants de l'état les documents officiels de comptabilité, les délibérations et les arrêtés par voie informatique sécurisée.
- Programme de coupe en forêt communale : pour les parcelles 16 (441 m³) et 30 (335 m³).
- Modification du tableau des emplois : Suite au départ de Myriam, création d'un poste de 28 heures par semaine au lieu de 32 heures pour le secrétariat.
- Tarifs de restaurant scolaire 2019-202 : prise en compte d'une augmentation de 1.13% du fournisseur API. Les tarifs sont fonction du quotient familial entre 3,85€ et 5,44€.
- Prestation d'action sociale en faveur des agents territoriaux et de leur famille : Allocation de 161,38€ aux parents d'enfants handicapés ou infirmes de moins de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 50%.
- Ré-Arrêt PLU : Modification de règles du PLU notamment concernant l'aménagement de la colonie du Col des Mouilles.

Avec les surfaces d'hébergements autorisés dans la pre-

mière version du PLU, la loi montagne imposait de créer une Unité Touristique Nouvelle (UTN) avec une description du projet. En l'absence de projet précis, les seuils d'hébergement sont réduits pour éviter la création d'une UTN.

Conseil 18 septembre 2019

- Programme de coupe en forêt communale : adoption du programme de coupe proposé par l'ONF pour l'année 2020.

Conseil du 6 novembre 2019

- Mission de déneigement : Pour des raisons médicales, les agents communaux ne peuvent pas assurer le déneigement cet hiver. Après proposition aux différents agriculteurs de la commune, Didier Giroud est retenu pour cette mission.
- Vente à M. Joël Leval : de la parcelle non constructible C1 n°1269 de 476 m² située à la Félisote au prix forfaitaire de 476€.
- Modification du tableau des emplois : création d'un poste d'adjoint administratif à 20.21 heures hebdomadaires.

Conseil du 4 décembre 2019

- Adhésion au contrat de groupe d'assurance des risques statutaire du Centre de Gestion de l'Isère (CDG38) : adhésion au contrat d'assurance maladie et retraite pour les employés municipaux.
- Adhésion à la convention de participation de protection sociale complémentaire du CDG38 : Complémentaire santé pour les employés municipaux.
- Décision modificative n°2 du budget 2019 : pour tenir compte des investissements qui ne seront pas réalisés en 2019 ainsi que certaine dépenses imprévues notamment la maintenance de la chaufferie et les repas de la cantine en raison d'un nombre d'enfants accru cette année.
- Modification du tableau des emplois : Création d'un poste d'adjoint technique principal en remplacement d'un poste d'adjoint technique. Création d'un poste de rédacteur principal 1^o classe à la place d'un poste de rédacteur principal de 2^o classe.
- Validation des Indemnités d'Exercice de Mission des Préfecture : Primes aux employés municipaux après entretiens individuels.



Etat Civil

Naissances :

- Lisa, Sophie, Céline CHARTON
Née le 16 Août 2019
- Azélie, Lou, Perrine VEILLARD
Née le 5 Août 2019
- Jules, Camille, Robert SERVE Né le
5 Août 2019

Mariages :

- Emmanuel BONIFACIO et Mme
Flore SOMON le 30 Mars 2019.

Décès :

- René ODEZENNE décédé le
18/11/2019
- Olivier, Eric GALLO décédé le
27/06/2019 (décédé sur la Commune
mais habitant à Grenoble)

Urbanisme

Déclarations préalables

Favorables

- Pierre GAU – Réfection de la toiture – La Ville
- Jean-François REYNAUD – Pose de panneaux
solaires – Le Fay
- Manuel GEORIS – Division parcellaire – la
Gorge
- Patrice MONNIER – Division parcellaire – Le
Mas
- Fanny SERRE - Pose d'une clôture - la Perrière
- François SOULIER – Changement d'une me-
nuiserie – La Colombière
- Mikaël REBUFFET – Régularisation d'un abri
démontable transformé en non démontable
- Gertrude ZORZAN - Isolation extérieure des
façades – Le Fay
- Isabelle RIEU - Modification de façade et créa-
tion de 2 chambres – La Gorge
- Eric COLLOMB – Construction d'un abri de
jardin – Le Mollard
- Aurélien REBUFFET - Construction d'un abri de
jardin – La Ville
- Colette CATTIN – Avancée de toit sur escalier
– Le Mollard

----- Pensez-y ! -----

• Pour les nouveaux arrivants

Merci de vous faire connaître en mairie
(nombre de personnes du foyer, l'âge
de vos enfants pour les écoles et votre
adresse sur la commune).

• Pour les départs

Merci de communiquer votre nouvelle
adresse en mairie.

• Pour les départs et arrivées

Faire le relevé de votre compteurs d'eau
et le communiquer au secrétariat de la
mairie.

- Hervé ODEZENNE – Construction d'un ga-
rage – La Gorge
- Jack DAUMET – Division en vue d'une
construction – Le Mollard
- Paul RONCO – Changement des menuiseries
– Le Fay

Défavorables

- Bruno MORDRET – Implantation d'une ter-
rasse en prolongation du balcon – La Bourgeat
- Loïc SERRE – Réfection de toiture – La Per-
rière
- Noël VERAN – création d'une véranda - Le
Mas

Permis de construire

- Hervé ODEZENNE – Abri pour camping-car
– la Gorge
- Eric CHESNEAU - Construction individuelle
– la Gorge
- Gérard DOLOMIEU – reconstruction d'une
grange – le Mas
- Thierry JET – Travaux sur construction exis-
tante – Le Fay

Certificats d'urbanisme

Vente et partage de propriétés

- Pascal DURAND – Le Fay
- Philippe DELAYE – ACTIMEMORI – la Per-
rière
- Me Marie KRAMPAC- DUVERNEUIL –
Michu, Pommarat, les Fontanes, les Cétives, les
Mouilles
- Me Marie KRAMPAC- DUVERNEUIL – Bois
Rossin, Côte Rôtie, Mas de Côte Genièvre, la
Ville, le Mas, Montgouyard
- Me Marie KRAMPAC- DUVERNEUIL – Les
Grands Champs, le Dos de Brave, la Tillasse, la
Bourgeat, la Felisotte
- Emmanuelle MOLLET – La Faure
- Frédéric BRAUD – Le Fay
- Camille GIROUD – Le Mollard
- KINAXA - Montgouyard
- Me Olivier GLAIZE – Les Côtes, Le Sabot, Le
Fauvet, Le Ruisseau Bruyant, Les Grands Près,
Le Claffey
- Me Guillaume DEVRED – Montgouyard
- Me Olivier GLAIZE - La Gorge, Le Mollard
- Me Aurélie BOUVIER – Le Mollard
- Me Marc DUBOIS – Les Viroudes, Les Vorzes
- Me Véronique SAUQUET – Les Mouilles

Opérations projetées

- Philippe CAMPILLO – Montgouyard
- Philippe CAMPILLO – Mas de Côte Genièvre
- Annie LLORACH – Le Mas
- Jack DAUMET – Le Mollard
- Patrick MONTANARI – La Gorge
- Bernard FARGEAS – Le Mollard
- Patrick MONTANARI – la Gorge – C 1176

Relief

Bulletin municipal de Sainte-Agnès.
Directeur de la publication : A. Rimet
Rédaction : toute l'équipe municipale
& Jean-Claude Drost
Photos : N. Moussy, P. Lemoine

**Un article, une info, une photo
ou une participation au journal ?
Contactez la mairie !**



Mairie de Sainte-Agnès

tél. : 04 76 71 48 85
fax : 04 76 13 04 84

CHANGEMENT d'horaires

Ouverture au public :
Mardi et Jeudi
13h30-17h

Secrétariat joignable :
Lundi, Mardi, Jeudi
8h30-12H30 et 13h30-17h00
Mercredi de 8h-12h

Vous souhaitez recevoir les infos
de la mairie par internet ?
Envoyez-nous un courriel.

Nouvelle adresse :
mairie@sainte-agnes.fr

www.sainte-agnes.fr



Mme Catherine Kamowski

Députée de le 5°
circonscription de l'Isère

Contact :
catherine.kamowski@
assemblee-nationale.fr
ou
circo3805@gmail.com

Covoiturage

Nous avons mis en place il y a quelques années une petite application de partage d'information pour organiser le covoiturage sur la commune. En raison probablement d'un nombre peu élevé d'inscriptions (3 personnes !) le site n'a jamais fonctionné, il y a un seuil sur le nombre de participants pour que cela fonctionne. Les idées ont également évolué depuis cette époque. Nous sommes restés attentifs aux propositions du département et du Grésivaudan concernant les transports. L'auto-stop fonctionne relativement bien entre Brignoud et Sainte-Agnès, notamment pour les jeunes. L'opération "coup de pouce" du conseil municipal des jeunes y est sans doute pour quelque chose !



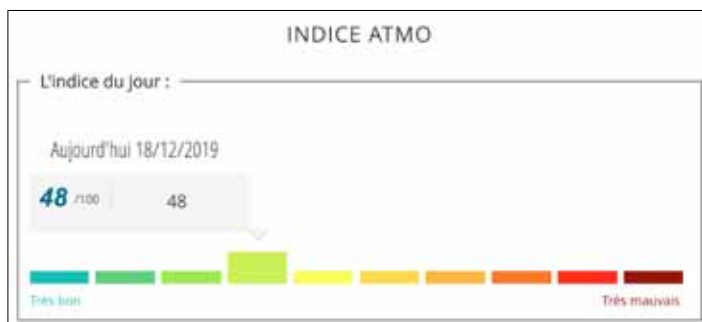
Une application proposée par Le Grésivaudan attire notre attention car elle est bien faite, avec un calcul des parcours et une carte des trajets. Il s'agit du site movici.auvergnerhonealpes.fr. Tout n'est pas parfait car elle propose encore des covoiturages entre Sainte-Agnès et Grenoble pour des voitures partant du Touvet, mais elle sait trier dans l'ordre les trajets les plus pertinents.

Il s'agit d'une simple mise en relation entre personnes consentantes. Inscrivez-vous, ça peut dépanner votre voisin !



Il y a aussi illicov.fr/ligne/gresivaudan-rive-gauche-grenoble. C'est presque une ligne de bus entre Brignoud et Grenoble ! L'application s'engage à trouver une personne pour faire le trajet en covoiturage avec vous dans les 4 minutes.

Inversement, si vous faites le trajet de temps en temps, même sans horaires fixes, vous pouvez prendre des personnes sur cette ligne moyennant une petite rémunération sponsorisée par le département de l'Isère.



Qualité de l'air dans le Grésivaudan :
infos : <https://www.le-gresivaudan.fr/363-qualite-de-l-air.htm>

Réponse à M. Lamour

à son bulletin d'info n°3 diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants. Bien que M. Lamour ait refusé de s'organiser en association, nous avons mis gratuitement à sa disposition la salle de Roche Fendue. La commune a pris en charge la fourniture des matériaux destinés à la rénovation de la salle.

Nous avons estimé que son projet était intéressant et méritait d'être soutenu dans la mesure où l'ensemble des habitants pouvaient en bénéficier.

Nous avons signé avec lui une convention précisant les conditions d'usage de cette salle, notamment les règles de sécurité incendie des ERP (Etablissement Recevant du Public) : limitation à 19 personnes et fermeture de la porte intérieure.

La conclusion du rapport rédigé par le bureau de contrôle APAVE stipule :

« le local dispose d'un unique dégagement normal d'une seule unité de passage.

Le dégagement accessoire, qui transite par les locaux du restaurant du Grand Joly, est actuellement non conforme.

L'effectif maximum admissible dans le local communal, au vu de ses dégagements, est donc de 19 personnes. »

Malheureusement, nous avons constaté qu'il n'a pas respecté ces règles et mis en danger les usagers à leur insu.

Lors de nos rencontres ainsi que dans nos courriers, nous lui avons demandé de s'engager à respecter impérativement ces règles de sécurité incendie, ce qu'il a refusé de faire.

Devant cet entêtement et en tant que responsable de la sécurité des personnes, nous avons été dans l'obligation de mettre un terme à la convention qu'il a décidé de ne pas respecter.

Incident sur le chauffage

Le chauffage des bâtiments communaux est assuré par une chaudière à bois déchiqueté. Le bois provient de la forêt communale. La chaufferie est en sous sol du bâtiment presbytère et alimente un réseau de chaleur d'eau chaude par un circuit primaire vers le bâtiment Mairie-école et l'église.

Fin mai nous avons constaté une fuite importante sur ce réseau. En l'absence de plan, ce qui est bien dommageable, l'entreprise mandatée a dû creuser la route sur plus quinze de mètres. Elle a trouvé la fuite au niveau de la jonction entre l'église et le bâtiment Mairie-école qui ne comportait pas de trappe de visite comme les règles de l'art l'imposent. La réparation a été effectuée et une trappe de visite est installée au-dessus de la jonction. Le mardi 30 juillet nous avons constaté que des personnes malveillantes ont saboté ce travail avec des protections arrachées et le déplacement de la jonction.

Les gendarmes sont venus constater ces exactions et une plainte a été déposée. L'entreprise de chauffage a dû revenir pour réparer les protections et pour de nouveaux essais afin d'assurer un fonctionnement correct.

Ces réparations importantes pour un montant total de 12500 € nous ont contraints à différer les améliorations sur la sécurité des routes qui vous avaient été annoncées dans le Relief n°12 de juin dernier.

Une belle fêtes des villages

C'était le 29 juin dernier où les deux villages étaient rassemblés autour de belles festivités !

Cette belle journée a démarré par l'inauguration de l'École Primaire de Sainte-Agnès rénoverée, de son nouveau préau, et de la nouvelle bibliothèque de St Mury Ste-Agnès, rendues enfin toutes deux, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Rappelons que cette meilleure accessibilité bénéficie non seulement aux personnes handicapées mais aussi aux plus anciens d'entre-nous.

C'EST LA FÊTE AUX VILLAGES !

Nous remercions les élus du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes du Grésivaudan pour leur participation, ainsi que nos collègues des communes voisines du Balcon de Belledonne. Nous avons également été particulièrement touchés par les nombreux témoignages des enfants qui venaient d'investir leurs nouveaux locaux. Merci à eux et à leurs institutrices.

Cette inauguration a été aussi l'occasion de dire au revoir à Mme Favre, institutrice de la classe des CM, qui nous quittait pour rejoindre la vallée, et de la remercier pour les nombreuses années accomplies à l'école de Ste-Agnès.

L'après-midi, c'était la fête des écoles organisée par L'APESAM (l'Association de parents de St Mury - Ste-Agnès) et soutenue par la MJC de St Mury - Ste Agnès. Malgré la chaleur un peu écrasante, les enfants et leurs parents ont pu fêter cette fin d'année scolaire et prendre plaisir à participer aux activités que proposaient les différents stands.



Les pompiers de St Mury - Ste Agnès ont préparé et organisé un grand barbecue en début de soirée. Merci de leur participation et de leur bonne humeur. Cette journée s'est terminée par un grand bal dans la cour de l'école réunissant les 7 à 77 ans. A noter que de nombreux adolescents des deux villages sont venus nous rejoindre tard dans la nuit et ont mis une ambiance du tonnerre. Quel plaisir de voir toutes les générations rassemblées pour faire la fête ensemble !

Rentrée scolaire

Pour remplacer Mme Favre, nous accueillons cette année une nouvelle institutrice, Mme Myriam Fortelle qui est chargée de la classe CE2/CM1/CM2.

Pour l'accompagnement du car et le service du restaurant scolaire, nous accueillons Céline Scaringella.

Nous leur souhaitons la bienvenue à toutes les deux.

Après une première semaine un peu difficile aux niveaux des transports, liée à l'arrivée d'une nouvelle employée et d'un nouveau chauffeur de car, notre intervention auprès des services TOUGO a permis de rétablir un service normal.

Bienvenue à Marion

Depuis septembre Marion Buschini, bibliothécaire au Touvet, est venue étayer l'équipe des bénévoles, elle remplace Véronique qui a quitté sa fonction en juin.

Elle assure une demie journée de travail administratif et d'animation auprès de l'école de Sainte Agnès le jeudi matin.

Les élèves peuvent ainsi venir choisir des livres pendant la récréation, c'est elle aussi qui animera le festival du film d'animation au mois de mars, elle présentera une sélection de films animés aux élèves des deux classes de l'école primaire.

Nous remercions également Chantal Lefebvre qui tout au long de l'année vient raconter des histoires aux enfants des deux écoles.

Comme chaque année en novembre la bibliothèque s'est associée au festival du film documentaire, 90 spectateurs ont ainsi assisté à la projection du film « l'appel des la forêt », à la salle des fêtes de Saint Mury, suivie d'un débat en présence d'un garde de l'ONF.

Si vous ne connaissez pas encore nos nouveaux locaux, n'hésitez pas à nous rendre visite au rez-de-chaussée de l'école le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h30.

Tous en Transition !

Porteur d'un Plan Climat Air Energie Territorial depuis 2013 visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, Le Grésivaudan est engagé dans une démarche globale portant sur l'ensemble de ses politiques pour contribuer à la transition énergétique. Le projet collaboratif Tous en Transition débarque dans le Grésivaudan, avec le soutien de la communauté de communes.

Via le site www.tousenttransition38.org, il sera bientôt possible de retrouver toutes les actions, les acteurs et les initiatives en faveur de la transition. Les porteurs d'idées pourront également être accompagnés. Ainsi, les initiatives locales sur et autour de votre commune seront plus visibles, davantage reliées et soutenues pour naître ou se développer.

L'AGEDEN, partenaire technique du Grésivaudan sur cette opération, procède en ce moment, au recensement des initiatives collectives de transition de notre territoire, qu'il s'agisse de projets existants, naissants ou de simples idées. Ces projets peuvent émaner de collectivités locales, d'associations, de collectifs de citoyens ou encore des entreprises du territoire. Ils ont pour point commun de participer, à leur échelle, à un ou plusieurs des axes suivants :

- Atténuation du réchauffement climatique, ou adaptation à ses effets ;
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre et/ou préservation de la qualité de l'air ;
- Économies d'énergie et de ressources naturelles ;
- Développement et valorisation des énergies renouvelables ;
- Développement et valorisation des matériaux naturels et locaux ;
- Réduction de l'impact des activités humaines sur l'environnement (eau, sol, air, faune et flore...);
- Renforcement de la solidarité, de la citoyenneté et du lien local.



TOUS EN TRANSITION
Le pouvoir citoyen d'agir au quotidien

Des villages à vivre



Un site internet pour la MJC Sainte-Agnès - Saint Mury et 7 autres MJC/MPT.

Les Associations d'Espace Aragon, de Barraux, Biviers, Crolles, La Terrasse, Lumbin, Saint-Ismier et Sainte-Agnès-Saint Mury vous invitent à déambuler dans l'offre "culture et animations" du Grésivaudan avec leur nouveau site Web commun ! Suivez le guide sur :



mjc-mpt-gresivaudan.fr



Restaurant Au Goupil



Produits de saison, frais et locaux. Belledonne et sa vallée au coeur de vos assiettes.

04 76 45 25 76
Le Col des Mouilles
Sainte-Agnès

Animation récréative en famille...

Les ROIS d'ici

les jeux, le goûter, et :

dimanche 12 janvier

à partir de 16h
17h 30 spectacle



PAROLE de CLOWN

salle des fêtes ST MURY

Participation aux frais :
tarif unique 2€

Animation récréative en famille

Les ROIS d'ici

à partir de 16h : **les jeux**
Jeux de cartes, de plateau, d'adresse, etc.
Apportez les jeux que vous souhaitez faire découvrir

vers 17h : **le goûter**
La traditionnelle galette des Rois avec les fèves et les couronnes...

à 17h 30 : **le spectacle**

PAROLE DE CLOWN

« Ce qui fait rire, c'est l'humanité qu'on porte quand on joue quelque chose. »
Achille Zavata

Être ou ne pas naître... clown ? Mais un clown c'est quoi ? Ça vit toujours dans les cirques ? on dit clown blanc ? C'est qui Auguste ? Les clowns, ça a toujours existé ? Pourquoi ils ont un nez rouge ?

De la séance de maquillage à la chute finale, une clowne met en pratique, avec trop d'enthousiasme, les secrets qu'elle dévoile.

Historienne confuse, jongleuse fantaisiste, musicienne calamiteuse ou conteuse exaltée, jusqu'à sa délirante apparition en cantatrice postiche, elle vous invite à partager les secrets de sa farfelue de famille.

Texte - mise-en-scène - interprétation : Gisèle Martinez
Création lumières et régie : Jocelyne Rodriguez


Le Grand Joly

Restaurant - Chambre d'hôtes
Salle des fêtes



Tel 04 76 45 68 78
www.restaurant-le-grandjoly.fr

Association La Boulange



Pains, brioches, viennoiseries et biscuits
Au four à bois au levain et bio
Livraisons mercredi et samedi
Claire et Vincent Lamorinière St Mury
laboulangebelledonne@gmail.com
06.68.16.96.46